CONTRAT DÉPOT-VENTE

VOS COORDONNÉS :

Numéro de client : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail (obligatoire): .....

Tél : .....

DÉSIGNATION DU MATÉRIEL **IMPORTANT :** Nous ne prenons pas le matériel des éditions Le Grand Cerf, L'oiseau magique, ainsi que les éditeurs de jeux éducatifs (Cocktail games, Haba, Djeco, Piatnik etc.). Ces jeux ne seront pas mise en vente dans le Troc Ortho.		PRIX DE VENTE SOUHAITÉ	CADRE RÉSERVÉ

Je soussigné(e) ....., autorise Espace Orthophonie à vendre les produits ci-dessus en échange d'un bon d'achat dans le cadre d'un troc et dans le respect des conditions générales de vente indiquées au dos.

Date & Signature

à retourner à
ESPACE ORTHOPHONIE
Opération Troc Ortho
750 Bd Charles Cros - 14123 Ifs

ESPACE orthophonie
MON MATÉRIEL DE RÉÉDUCATION

CONDITIONS GENERALES DU MANDAT DE VENTE «TROC ORTHO»

Généralités :

Le dépôt de matériel orthophonique à Espace Orthophonie constitue un mandat de vente de ses biens.

Le prix de vente est fixé d'un commun accord entre le déposant et le dépositaire.

Le déposant s'engage à laisser au dépositaire l'exclusivité de la vente des produits confiés. Le dépositaire s'engage à accomplir son mandat tant que celui-ci est en cours, par l'intermédiaire d'annonces sur le site de vente en ligne (www.espace-orthophonie.fr) et éventuellement, lors de salons. Il est soumis à une obligation de moyen et pas à une obligation de résultat. A aucun moment, il ne garantit la vente des biens confiés par le déposant. Le matériel confié à Espace Orthophonie demeure la pleine et entière propriété du déposant tant que celui-ci n'est pas intégralement payé par l'acheteur.

Durée du mandat et retour des invendus :

Le mandat de vente est d'une durée de 1 an. Au-delà de 1 an de dépôt, le déposant se verra proposer un retour à sa charge de 4 € HT (frais logistiques) + 1 € HT (transport) par produit renvoyé ou la possibilité de faire un don de ses produits invendus à une association pour éviter les frais du retour.

Bon d'achat :

Une fois le matériel vendu, le déposant se voit remettre un bon d'achat par jeu vendu d'un montant strictement identique au prix de vente de son matériel. Il sera accessible sur le site internet (www.espace-orthophonie.fr) dans « Mon compte » -> « Mes codes de réduction ». Ce bon d'achat sera valable 12 mois.

A l'issue des 12 mois, si le bon d'achat n'est pas utilisé, il deviendra propriété d'Espace Orthophonie.
Ce bon d'achat est utilisable sans minimum d'achat, pour l'achat de matériel neuf sur le site de vente en ligne www.espace-orthophonie.fr ou dans la boutique, située au 750 boulevard Charles Cros – ZAC Object'Ifs Sud – 14123 IFS.